

SIAEP DES AVALOIRS

Communes de : St Cyr-en-Pail, St Aignan de Couptrain, Les Chapelles, Couptrain, Javron, Neuilly-le-Vendin, Madré, La Pallu, Lignéres Orgères, St Calais-du-désert, St Samson, Pré en Pail, St Julien-du-Terroux, La Baroche-Gondouin, Thuboeuf

Siège Social : La Madeleine 53250 ST AIGNAN DE COUPTRAIN

TELEPHONE : 02 43 03 85 29

FAX : 02 43 04 35 73

Extrait du Registre des Délibérations**Séance du 20 septembre 2022****Convocation du : 12 septembre 2022****Membres en exercice** : 14**Membres présents** : 11**Votants** : 11**Président** : MR LECOURT JEAN-LUC

Présents : MR HARTOUT PETER, MR GUILMEAU HENRI, MR LECOURT JEAN-LUC, MR GERARD MICHEL, MR DUPLAINE LOIC, MR LEBLANC SYLVAIN, MR CHAUVEAU DAVY, MME CONNEAU MARIE, MR GUYONNET PAVEL CHRISTOPHE, MR BAYEL JEAN-CLAUDE, MR MAUNOURY REMY

Absents Excusés : MR ESNULT MARCEL, MR DAVOUST DOMINIQUE, MR GESLAIN DENIS

Secrétaire de séance : MR GERARD MICHEL

CS2022-021 Approbation avant-projet : Réfection de canalisation de La Bécherelle à Froc sur la commune de St Cyr en Pail - Travaux en régie, demande de subvention et acceptation du plan de financement

Monsieur le Président, informe le comité syndical qu'il y a lieu d'entreprendre un déplacement de canalisation aux lieudits de La Bécherelle à Froc sur la commune de St Cyr en Pail afin de renouveler 2 kms 550 de conduite.

L'ensemble des travaux comprenant la fourniture et la pose de ces canalisations et de ces branchements, est estimé à 59 864.40 € H.T, les travaux seront effectués en régie.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2022.

Plan de financement :

Subventions Département 30% sur 59 864.40 € H.T.

17 959.32 € H.T.

Autofinancement

41 905.08 € H.T.

59 864.40 € H.T.

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de déplacement de canalisation sur la commune de St Cyr en Pail aux lieudits de La Bécherelle à Froc, tel que décrit ci-dessus,
- Sollicite auprès du Conseil Départemental de la Mayenne une subvention
- Approuve la demande de dérogation faite le 8 septembre 2022 afin de commencer et effectuer les travaux en septembre 2022
- Donne pouvoir à Monsieur le Président pour effectuer toute démarche et signer tout document nécessaire afin de constituer le financement.

Pour copie certifiée conforme,

A St Aignan de Couptrain, le 20 septembre 2022

Le Président,
J.-L. LECOURT

